



Le Centre Français de Formation

L'art de maîtriser ses compétences

Conditions Générales de Vente (CGV)

Paris Formation

19 rue Bouchardon, 75010 Paris

Numéro de déclaration d'activité : 11756205875

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **Paris Formation** et ses clients, qu'ils soient entreprises, particuliers, ou financeurs tiers, dans le cadre des actions de formation professionnelle.

Ces CGV sont accessibles sur simple demande et font partie intégrante de la convention ou du contrat de formation.

Article 2 : Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par **Paris Formation**, qu'elles soient réalisées en présentiel, à distance ou en format mixte (blended learning).

Toute inscription à une formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 3 : Modalités d'inscription

1. Inscription des participants

L'inscription à une formation se fait via un formulaire d'inscription ou une convention signée entre les parties. La validation définitive de l'inscription est soumise à la réception :

- De la convention ou du contrat signé ;
- D'un acompte si prévu.

2. Formation financée par un tiers (ex : OPCO)

En cas de financement par un organisme tiers, il appartient au client de s'assurer de la prise en charge avant le début de la formation. À défaut, les frais seront directement facturés au client.



Le Centre Français de Formation

L'art de maîtriser ses compétences

Article 4 : Tarifs et modalités de paiement

1. Tarifs

Les prix des formations sont indiqués en euros, hors taxes ou toutes taxes comprises (TVA applicable selon la législation en vigueur). Ils comprennent les frais pédagogiques et, le cas échéant, les supports de formation.

2. Modalités de paiement

- Les paiements doivent être effectués selon les échéances convenues dans la convention ou le contrat de formation.
- Les règlements peuvent être effectués par virement bancaire ou chèque.

3. Retard de paiement

En cas de retard de paiement, une pénalité de retard pourra être appliquée conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

Article 5 : Annulation, report et remplacement

1. Annulation par le client

- Toute annulation doit être communiquée par écrit.
- Si l'annulation intervient moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, des frais d'annulation équivalents à 50 % du montant de la formation seront facturés.
- En cas d'absence ou d'abandon du participant, la formation est due dans son intégralité.

2. Report ou annulation par l'organisme de formation

- **Paris Formation** se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, notamment en cas de force majeure ou d'insuffisance d'inscriptions.
- Dans ce cas, les participants seront informés dans les meilleurs délais et auront la possibilité de reporter leur participation ou d'obtenir un remboursement intégral des sommes versées.

3. Remplacement d'un participant

Le remplacement d'un participant est possible, sous réserve d'en informer **Paris Formation** par écrit avant le début de la formation.

Article 6 : Obligations de l'organisme de formation

Paris Formation s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer des formations de qualité, conformément aux objectifs pédagogiques définis et aux exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi).



Le Centre Français de Formation

L'art de maîtriser ses compétences

Les formateurs disposent des compétences et qualifications nécessaires pour dispenser les formations.

Article 7 : Obligations des participants

Les participants s'engagent à respecter :

- Les règles de bonne conduite et de respect envers les formateurs et les autres participants ;
 - Les conditions d'utilisation des supports pédagogiques fournis, qui restent la propriété exclusive de l'organisme et ne peuvent être reproduits sans autorisation.
-

Article 8 : Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques, contenus et documents remis aux participants sont protégés par les lois relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation préalable de **Paris Formation** est strictement interdite.

Article 9 : Confidentialité et données personnelles

Les informations personnelles collectées lors de l'inscription sont nécessaires au traitement de la demande et à la gestion administrative. Ces données sont traitées conformément à la réglementation en vigueur, notamment le RGPD.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données, qu'ils peuvent exercer en contactant l'organisme.

Article 10 : Responsabilité

L'organisme de formation ne peut être tenu responsable des dommages indirects, tels que perte de données ou interruption d'activité, résultant de l'utilisation des connaissances ou des outils fournis lors des formations.



Le Centre Français de Formation

L'art de maîtriser ses compétences

Article 11 : Réclamation

Toute réclamation relative à la formation doit être formulée par écrit et adressée à **Paris Formation**. L'organisme s'engage à répondre dans un délai de 15 jours ouvrables.

Article 12 : Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux du siège social de **Paris Formation**, sauf disposition contraire.

Fait à Paris, le 2 avril 2021.

PARIS FORMATION

19 Rue Bouchardon

75010 PARIS

Tél : 01.40.35.95.51

RCS Paris B 895 398 923